

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>SOCIETE TEIM – RACCORDEMENT ELECTRIQUE</b> <b>RUE ALFRED NOBEL</b> <b>ARRETE N° 2023/141</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'un arrêté de circulation en date du 23 mai 2023 de la société TEIM sollicitant la Ville pour un raccordement électrique (C4) rue Alfred Nobel à IFS ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

- Article 1 :** La société TEIM est autorisée à réaliser, à partir du 21 juin 2023 et pour une durée de 20 jours, des travaux de raccordement électrique rue Alfred Nobel à IFS.
- Article 2 :** Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, la circulation sera alternée par la mise en place de feux tricolores et le stationnement sera interdit au droit du chantier.
- Article 3 :** La société TEIM est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société TEIM devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale ;
  - La société TEIM ;
  - Caen la mer – service de collecte des déchets ;
  - KEOLIS ;
  - Le SDIS.

Fait à IFS, le 24 mai 2023



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRE**